

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung

Band: 8 (1930)

Heft: 5

Artikel: Conversations de propagande

Autor: Frachebourg, C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-873715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Unsere Phantasie ist schon ganz früh am Werk, bilden wir uns doch schon beim Spielen ein, wir sähen Feen, Kobolde, den Sandmann und alle möglichen Dinge.

Dann kommt durch irgend jemandes Phantasie eine wunderbare Erfindung zustande. Eine Erfindung, an der die meisten von uns grosses Interesse haben, sind die „Dauerwellen Marcel“. Ein Mann bewunderte das Haar seiner Frau. Es war sehr schön. Und er stellte sich vor, wie wunderbar es wäre, wenn alle Frauen so schönes Haar hätten. Dann liess er seiner Phantasie freien Lauf, und das Ergebnis war die Erfindung der „Dauerwellen“.

Unsere Phantasie arbeitet täglich in der einen oder andern Richtung. Wenn wir zum voraus wissen, dass wir irgend jemandem zum ersten Male begegnen werden, so ist unser natürlicher Gedanke: „Es nimmt mich doch wunder, wie er oder sie aussieht. Gross oder klein, hell oder dunkel, fröhlich oder mürrisch?“ So zeichnen wir von dem Unbekannten ein Gedankenbild. Aber wenn wir ihm dann begegnen, so ist er gewöhnlich ganz verschieden von diesem Bilde. Die Telephonistinnen der Aemter, die ich besuche, erzählen mir oft, welche Vorstellung sie sich von mir gemacht hätten, und es ist interessant, die Meinung zu hören, die sie von einer Verkehrsaufseherin haben.

Kürzlich besuchte ich ein Amt, das seit mehr als 20 Jahren besteht, aber dessen Betrieb noch nie an Ort und Stelle überprüft worden war. Die Telephonistinnen sagten mir allerdings nicht, was für eine Vorstellung sie sich von mir gemacht hatten,

aber aus einer Bemerkung, die eine von ihnen bei meiner Abfahrt fallen liess, konnte ich schliessen, wie es in dieser Hinsicht bestellt war. Sie sagte nämlich: „Wissen Sie, Frau Workman, Sie sind gar nicht so übel, wie wir geglaubt hatten!“

Gewiss, unsere Arbeit ist geradezu reich an romantischen Ereignissen. Da ist ein anderes kleines Geschichtchen, das ich euch gerne erzählen möchte: von zwei Nachttelephonistinnen, die in kleineren Stadtzentralen arbeiteten. Die beiden Städte lagen nicht weit auseinander, und die zwei Telephonistinnen hatten ihren Posten seit über zwanzig Jahren inne. Sie hatten diese ganze Zeit über telephonisch miteinander verkehrt, aber sie hatten einander nie von Angesicht zu Angesicht gesehen. Am letzten Neujahrstage war ich in einer dieser Städte. Der Direktor der Telephongesellschaft hatte für den Abend eine Zusammenkunft veranstaltet, und die beiden Nachttelephonistinnen waren auch dazu eingeladen. Es waren liebe, alte, weisshaarige Damen, und ich möchte nur wünschen, ihr hättet die glückliche Begegnung dieser beiden Leutchen mit angesehen, die einander seit Jahren kannten und sich doch nie gesehen hatten. Sie lachten und umarmten einander und weinten beinahe, so glücklich waren sie, und ich selbst hatte Mühe, meine Rührung zu verbergen.

Unsere Arbeit ist genau wie das Leben; wir ziehen aus ihr gerade das, was wir in sie hineinlegen. Achtet auf die Romantik in eurem Tagewerk, und ihr werdet es nie langweilig oder uninteressant finden.

(Telephony.)

Conversations de propagande.

(Par C. Frachebourg.)

Que de moyens s'est accaparée, peut-être aussi arrogée, la réclame depuis que la surproduction et la concurrence ont inondé l'univers de tous les produits que l'homme fabrique! Ces dernières années n'a-t-on point vu des avions décrire et écrire dans le ciel des lettres géantes qui représentaient tantôt la marque d'une poudre à lessive, tantôt celle d'une lame de rasoir. C'est, à coup sûr, un moyen excentrique qui, pour autant, ne persuadera pas la ménagère sérieuse et l'homme économe que cette poudre est bonne et propre à faire disparaître les taches ou que cette lame durera éternellement sans qu'elle ait besoin d'être émouluée une fois ou l'autre. Nonobstant, il en résulte que par ce moyen le commerçant a fait connaître de nom sa marchandise qu'il lance sur le marché. L'esprit de la phrase „Faire connaître est le premier des soins“ n'est-il pas de bon ton en ces temps? Quelques milliers de petits paquets de poudre à lessive ou de lames répandus gratuitement dans les milieux de buandières et d'hommes barbus, et la lacune dont il est question plus haut sera comblée. Après ces deux opérations que nécessite la bonne réclame rationnelle, la marchandise sera donc connue de nom et, ce qui plus est, la future clientèle aura eu le loisir de goûter et d'apprécier les produits que notre avion faisait connaître de marque.

L'administration, elle, plus pondérée que le com-

merçant ne peut recourir à l'avion pour porter à la connaissance du public toutes les inaugurations de relations téléphoniques, les innovations, les réductions de taxe et enfin toutes les facilités qu'elle est en mesure de concéder aujourd'hui. Elle a, en revanche, édité des cartes, des brochures, des plaquettes; écrit des articles dans de nombreuses revues; envoyé des communiqués aux agences de presse; tenu des conférences qu'illustraient des projections cinématographiques; mais elle ne pouvait d'elle-même dans le domaine international, à l'exemple du commerçant ci-dessus, faire goûter gratuitement ses produits, c'est-à-dire offrir en l'occurrence à la future clientèle quelques conversations exemptes de taxe. Pourtant, ce besoin se faisait d'autant plus sentir que l'extension à très grande distance des relations téléphoniques internationales créait des conversations à tarif très élevé, lesquelles ne sont demandées que si la communication est bonne et impeccable. Donc le moyen complémentaire qui consistait à offrir à titre gracieux une communication nouvellement ouverte était, à coup sûr, bien propice. Comme toute première, l'administration suisse l'a bien ressenti. Le commerçant sérieux ne se presse-t-il pas en effet de faire essayer sa nouvelle marchandise à un bon client!

L'administration des téléphones suisses, après

avoir au préalable demandé aux offices allemand, autrichien, français et italien leur manière de voir en ce qui concerne l'introduction éventuelle de conversations de propagande dans le service international a soumis le préavis y relatif au Comité consultatif international des communications téléphoniques à grande distance. Celui-ci, à la réunion de Bruxelles 1930, a émis l'avis suivant, qui entrera en vigueur le 1° janvier prochain.

Le Comité consultatif international considérant: qu'il est important que la clientèle soit non seulement renseignée sur l'ouverture au public de nouvelles relations téléphoniques, mais aussi constate que l'audition est bonne sur les voies de communication nouvelles ou qui viennent d'être améliorées, émet, à l'unanimité, l'avis:

1° Que les administrations intéressées se concertent pour déterminer les conditions dans lesquelles des communications de propagande seront admises pendant un délai maximum d'un mois, à dater de l'inauguration d'une relation téléphonique nouvelle ou d'une amélioration notable de l'audition sur une voie de communication existante (mise en câble, constitution de circuits directs, etc., etc.).

2° Que les conversations de propagande soient admises, à titre gratuit, pendant une durée n'excédant pas en général 6 minutes, et, de préférence, en faveur des représentants d'organisations susceptibles de renseigner les usagers sur les nouvelles facilités offertes au public.

3° Que les conversations de propagande ne soient pas offertes si l'audition n'est pas généralement bonne sur la voie de communication considérée ou si la charge sur cette voie de communication ne permet pas d'assurer un surcroît de trafic important.

Après entente avec les administrations intéressées, l'administration des téléphones suisses libellera des prescriptions qui, sous réserve de quelques modifications d'ordre secondaire, auront la teneur suivante:

Durant un mois à dater:

de l'ouverture d'une nouvelle relation ou de la constitution de nouveaux circuits directs importants ou
de la mise en câble d'une ligne aérienne de première importance ou
de l'installation d'amplificateurs ou encore de l'amélioration notable d'une voie de communication donnée par toute autre cause,
des conversations de propagande gratuites peuvent être échangées.

Dans la règle, la durée d'une conversation de propagande ne dépassera pas 6 minutes.

Les offices de renseignements, les chambres de commerce, les associations pour le développement du téléphone susceptibles de renseigner les usagers sur les nouvelles facilités offertes au public sont les organisations qui en général peuvent demander des conversations de propagande.

Les centrales qui ont appris que des maisons de commerce importantes de leur réseau ont renoncé à l'emploi du téléphone, étant donné que l'audition sur certaines communications est mauvaise, devront offrir une conversation de propagande aux dites maisons chaque fois qu'une amélioration prévue ci-dessus aura été effectuée.

Les conversations de propagande ne doivent pas s'effectuer sur des communications donnant une audition insuffisante ou encore sur des communications très chargées.

Les conversations de propagande ne peuvent avoir lieu durant les heures les plus chargées.

Le demandeur d'une communication de propagande sera rendu attentif au fait que l'administration n'assume aucune responsabilité pour la réalisation de la communication.

Les communications de propagande seront annoncées comme telles par les opératrices.

Il est à espérer qu'avec l'introduction de cette sorte de conversations le trafic international se développera plus vite.

Die Brüsseler Dezimalklassifikation und ihre Anwendung in der Telegraphie und Telephonie.

(Von E. Mathys, Bibliothekar S. B. B.)

Die durch den Krieg hervorgerufenen Erschütterungen in der Wirtschaft und die damit verbundene sprunghafte Entwicklung der Technik, die fortwährend vor neue Probleme gestellt wird, bringen eine solche Fülle von Forschungsergebnissen, dass es schwer hält, durch Ordnungstätigkeit den Stoff zu meistern. Es sei dabei nur auf den rapiden Fortschritt der Rationalisierung durch Arbeitseinteilung, Normierung, Fliessarbeit, Verbesserung der maschinellen Einrichtungen hingewiesen. Für den Einzelnen wird es immer schwieriger, auch nur in seinem Spezialgebiet der Entwicklung auf dem Fusse zu folgen. Die Arbeitslast bringt es zudem mit sich, dass die periodische Literatur, die immer mehr an Bedeutung gewinnt, nicht mehr mit der

La classification décimale universelle et son application au service des télégraphes et téléphones.

(E. Mathys, bibliothécaire C. F. F.)

Les troubles économiques provoqués par la guerre et l'énorme développement qui en est résulté pour la technique, constamment mise en face de nouveaux problèmes, font surgir les informations en telle abondance qu'il devient difficile de les classer systématiquement si l'on veut obtenir une documentation claire et rapide. Bornons-nous à rappeler, dans ce domaine, les rapides progrès réalisés en matière de rationalisation par l'organisation de la répartition du travail, la normalisation, l'institution du travail „à la chaîne“, le perfectionnement des installations mécaniques, etc. Il devient de plus en plus malaisé pour chacun, même dans le cercle restreint de sa propre activité, de suivre pas à pas l'évolution de la science. On est trop surchargé